Débat du Cercle de la Licra
6 mai 2014

Les nouvelles formes émergentes de racisme

Note réalisée par Marie JOUHAULT, Mariam KANDIL et Julie VAINQUEUR
dans le cadre du projet collectif de Sciences Po Paris pour le Cercle de la Licra

La fragmentation de la société française et la complexification des phénomènes racistes

1- DE NOUVELLES FORMES EMERGENTES DE RACISMES ?

Cette note de synthèse entend s'attarder sur la pertinence de l'expression « nouvelles formes émergentes de racismes », ainsi que sur son ancrage dans la réalité sociale en France. De fait, il convient d'analyser une potentielle évolution des différents racismes, tout en intégrant à l'analyse le contexte général de ces changements. La thèse développée par Michel Wieviorka[1] apporte les éléments nécessaires à la compréhension du racisme, de la xénophobie et des tensions intercommunautaires aujourd'hui en France. Michel Wieviorka démontre que la société française, au cours de ces dernières décennies, a subi une perte de repères traditionnels. Le déclin du mouvement ouvrier a amené notre société à se réorganiser autour de nouveaux enjeux. De surcroît, les vagues d'immigration successives, l'émergence des deuxième et troisième générations d'immigrés, et le degré croissant de mondialisation ont complexifié et diversifié les sources et les manifestations du racisme en France.

Ainsi, les frontières du racisme sont devenues poreuses : chacun peut être à la fois victime et coupable de racisme dans notre société multiculturelle et fragmentée. De plus, Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein[2] distinguent deux formes de racisme. D'un côté, il existait, et existe toujours dans une moindre mesure, des racismes d'exclusion et d'extermination de populations perçues comme « une menace ». A cet égard, le racisme anti-Noirs et l'antisémitisme sont représentatifs de ce racisme « archaïque ». D'un autre côté, une percée d'un racisme « culturel », d'après l'expression de Pierre-André Taguieff, a émergé dans les années 1980 et 1990. Par ailleurs, il est fondamental de rappeler l'importance du racisme institutionnel en France. L'importance des structures institutionnelles dans la formation et la manifestation des phénomènes racistes et des discriminations est indéniable.

2- LE RENFORCEMENT MUTUEL DES RACISMES ARCHAÏQUE ET CULTUREL

Le racisme culturel se concentre sur la culture de l'Autre, plutôt que sur ses caractéristiques physiques, pour le stigmatiser, l'infériorisier et l'éloigner au moyen d'une barrière artificielle. Ainsi, les phénomènes racistes s'appuient sur la culture des individus minoritaires, soi-disant incompatible avec la culture du groupe majoritaire, pour discriminer. Le racisme anti-Roms et l'islamophobie se fondent sur cette idée que ces populations possèdent une culture irréconciliable avec les valeurs républicaines françaises[3]. Cependant, la notion de racisme culturel n'explique pas à elle seule l'amplitude des phénomènes racistes d'aujourd'hui et leurs mécanismes. En effet, lors du débat organisé le 6 mai 2014 portant sur « les nouvelles formes émergentes de racismes », Pap Ndiaye et Michel Wieviorka ont mis l'accent sur le fait que racisme culturel et racisme archaïque se côtoient et se renforcent mutuellement.

---

1 Michel Wieviorka, L'espace du racisme, Seuil, 1991.

2 Antonia Darder & Rodolfo D. Torres, After race: racism after multiculturalism, New York University Press, 2004.

3 Le rapport de la CNCDH pour l'année 2013 affirme que la communauté musulmane subit aujourd'hui le plus d'actes et d'insultes racistes en France.

À la lumière des insultes qui ont touché Madame Taubira en fin d'année 2013 et du renouveau d'un antisémitisme - en partie avec l'affaire Dieudonné - il semble que le racisme archaïque soit indéniablement présent aux côtés du racisme culturel.

3- RACISME INTERCOMMUNAUTAIRE ET JEUX D'IDENTITES

L'un des constats majeurs quant à la société française aujourd'hui est la diversité accrue – religieuse, culturelle, ethnique – qui complexifie les relations intercommunautaires. Si les tensions intercommunautaires existent en France au moins depuis les vagues d'immigration postcoloniales, elles ont pris une nouvelle tournure ces dernières années. La fragmentation de la société et sa restructuration autour de nouvelles lignes de fracture, largement influencées par le monde extérieur, a amené à une montée à la fois des communautarismes et du nationalisme. Ainsi, c'est au cœur des relations intercommunautaires que les stéréotypes, les préjugés, et donc le racisme, sont les plus vivaces. La conséquence de ce phénomène se traduit par une hausse des tensions intercommunautaires entre les groupes composant la société française[1].

Ce phénomène s'explique, en partie, par le fait que les identités de chacun dans la société française sont de plus en plus complexes, car ancrées dans un contexte international et transnational. L'avènement des médias et des réseaux sociaux a démultiplié les identités et les potentielles allégeances face à des évènements internationaux. Par exemple, le conflit israélo-palestinien est au coeur de la question de l'antisémitisme, car il a suscité en France, plus que dans d'autres pays européens, de vifs réactions et engagements[2]. Ce jeu d'identité tend à favoriser les tensions intercommunautaires et le racisme entre les minorités en France.

La persistance et l'émergence des phénomènes racistes en France

1- DES FORMES TRADITIONNELLES DE RACISME

- **L' antisémitisme**

L'antisémitisme est une forme de racisme qui se distingue des autres par son caractère historique en France. Aujourd'hui, l'antisémitisme n'est pas un fait que l'on peut associer à un groupe d'individus précis ayant une certaine idéologique politique, mais c'est le fait de divers individus - nous l'avons vu avec l'affaire Dieudonné - et mécanismes. Bien que les actes et paroles antisémites en France aient considérablement décru ces dernières décennies, on constate, depuis quelques années, de nouvelles tensions à l'encontre de la communauté juive. En effet, l'antisémitisme actuel semble se nourrir de la mondialisation, et de la rapide transmission d'informations, notamment concernant le conflit israélo-palestinien.

---

1 Philippe Bataille, "La montée des tensions racistes", in Agora débats/jeunesse 32, 2003.

2 Marc Hecker, «Is a French Intifada brewing?» in The American Interest, 04/2014. Disponible ici: http://www.the-american-interest.com/articles/2014/04/09/is-a-french-intifada-brewing/

L'exportation de ce conflit tend à favoriser, au sein de la société française, un amalgame entre judaïsme et sionisme[3], associant ainsi automatiquement les politiques d'Israël à la communauté juive de France. De plus, il ne faut pas sous-estimer la persistance de l'antisémitisme au quotidien, particulièrement au travers des stéréotypes et de l'existence de tensions avec l'autre communauté religieuse la plus importante de France, les musulmans.

Cependant, la lutte contre ces racismes traditionnels est menacée par l'émergence de jalousies : l'antisémitisme et le racisme anti-Noirs font ainsi face à une « concurrence destructrice[4] ». En effet, la concurrence mémorielle ou « le monopole de la souffrance historique[5] » transforment la lutte contre le racisme en rapport de pouvoir.

- **Le racisme anti-Noirs**

Le racisme anti-Noirs en France aujourd'hui est un racisme d'infériorisation, hérité du racisme archaïque propre à l'esclavage et à la période coloniale qui liait la race à un état de nature propice à l'exploitation. Cependant, le racisme anti-Noirs a fait place majoritairement plutôt à des phénomènes discriminatoires en France. La discrimination est un traitement différencié sur la base de critères illégitimes, souvent du fait de stéréotypes générés par le racisme. Bien que la population noire en France ne se sente pas nécessairement liée dans une cause commune face à ces discriminations - de par la diversité des origines[6] - on assiste à de nombreuses initiatives pour valoriser cette « identité noire commune » au sein de l'espace public[7]. Loin de vouloir créer une fracture sociale, ces initiatives ont pour but d'user du caractère discriminant pour le transformer en atout. Malgré cela, la réussite de la population noire n'en efface pas les stigmates et le racisme dont elle est victime. L'affaire Taubira a démontré la persistance et la résurgence du racisme archaïque, tout particulièrement dans l'espace public. Dans le cas de cette affaire, le racisme ne fait plus autant appel à de la condescendance, du paternalisme ou une logique pure de domination, mais à l'intolérance face à ce renversement de situation, où les Noirs parviennent à de hauts niveaux hiérarchiques.

Cette affirmation d'une identité noire en France est en partie née de la « crise des banlieues » de 2005, où les jeunes ont voulu protester pour exprimer leur désillusion face au modèle républicain. La France prit ainsi conscience de l'existence d'une forme de ségrégation dans ces espaces, où vivent de jeunes français issus de la diversité, et subissant une fracture à la fois sociale, économique, ethnique et identitaire[8]. Ces évènements ont ainsi contribué au processus d'éthnicisation et à un enfermement identitaire des individus ponctués de racisme.

---

3 Brian Klug, professeur à Oxford et fondateur du Jewish Forum for Justice and Human Rights explique la différence entre antisémitisme et antisionisme, dans son article «No, anti-Zionism is not anti-semitism» in The Guardian du 03/12/2003, disponible sur le lien suivant http://www.theguardian.com/world/2003/dec/03/comment.
On remarque que d'un côté, certains antisionistes, pensant que toute personne juive est sioniste, s'attaquent de manière générale aux juifs et deviennent, ainsi, antisémites. D'autre part, l'amalgame est aussi fait par ceux qui accusent d'antisémitisme toute personne critiquant les politiques d'Israël, oubliant aussi que nombreux juifs dans le monde sont eux-mêmes antisionistes.

4 Pap Ndiaye & Nicole Lapierre, «Juifs et Noirs: raviver les solidarités» dans Mediapart, 20/01/2014

5 Entretien avec Michel Wieviorka à la fondation Maison des Sciences de l'Homme, 17/02/2014

6 Pap Ndiaye, La condition noire: essai sur une minorité française, Folio actuel, Paris, 2008

7 Le magazine du Monde, «Jeunes, apolitiques, entreprenants: la nouvelle élite noire», 05/2014

8 Luc Bronner, «30 ans de crise des banlieues, 30 ans de blocages politiques», Le Monde 15/07/2011

2- DES FORMES EMERGENTES DE RACISME

• L' « islamophobie »

Le rapport 2013 de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) met l'accent sur l'existence et l'amplification d'un phénomène raciste relativement récent : celui de l'islamophobie. Bien que ce terme fasse débat[1] parmi les personnalités intellectuelles et les associations antiracistes françaises, nous utilisons dans cette note le terme d'islamophobie pour désigner les préjugés et les discriminations que subissent aujourd'hui certains individus du fait de leur religion musulmane. Depuis les attentats du 11 septembre, l'islamophobie, dans le monde occidental, a occupé une place plus importante dans l'espace public, et l'Islam, en tant que religion ou culture, est régulièrement considéré comme « incompatible » avec les valeurs occidentales.

A ce titre, Raymond Tarras[2] évoque trois tendances existantes quant aux préjugés et aux discriminations envers les populations musulmanes en France et en Europe : la peur vis-à-vis des éléments fanatiques de l'Islam et non vis-à-vis de la religion; l'antipathie historique envers les musulmans et la croyance que l'Islam est incompatible avec les valeurs d'égalité et de liberté; la banalisation des préjugés contre les musulmans, préjugés qui deviennent de plus en plus communs. Ainsi, ces trois phénomènes semblent se rassembler dans notre société et rendent l'Islam, stigmatisé par les médias nationaux et internationaux, victime d'un racisme particulier mais non étranger au climat général empreint de xénophobie et d'intolérance.

Cependant, la réalité en France semble plus complexe qu'à première vue. En effet, le rapport de la CNCDH explique que les musulmans d'Afrique Subsaharienne ne subissent pas en France de préjugés et de discriminations du fait de leur religion musulmane, en comparaison avec les musulmans nord-africains[3]. Ce fait dénote le rapport particulier que la France entretient avec la religion musulmane : les préjugés contre les musulmans sont intimement liés au passé colonial de la France en Afrique du Nord et à sa relation complexe avec l'Algérie. Ainsi, il semblerait que l'islamophobie en France soit le fruit de plusieurs phénomènes racistes, de la guerre d'Algérie jusqu'aux attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

D'un point de vue sociétal, la communauté musulmane est de plus en plus perçue comme refusant toute « intégration » dans la société française. Les pratiques religieuses sont elles aussi considérées comme « agressives[4] ». En somme, les Musulmans en France sont extrêmement stigmatisés et instrumentalisés - spécialement par les partis politiques et les médias nationaux.

• Le racisme anti-Roms: l'expression de la xénophobie en France

Pap Ndiaye parle des Roms comme des « Algériens du passé » et pourtant, il reste stupéfait de la violence qui caractérise le racisme à leur encontre. Souvent marginalisés du fait de leurs conditions de vie, les Roms sont très mal perçus par l'opinion publique. Phénomène encore trop faiblement étudié, il a néanmoins été mis en exergue par le rapport 2013 de la CNCDH.

---

1 Le rapport de la CNCDH retrace une réflexion sur l'origine étymologique, le sens et l'utilisation du terme "isla mophobie" (p. 13-18).

2 Raymond Tarras, Xenophobia and Islamophobia in Europe, Edinburgh University Press Ltd, 2012.

3 Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, «La Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie. Année 2013», La Documentation Française, Paris, 2014, p. 31.

4 Ibidem, p. 43.

Ce dernier établit que les Roms sont majoritairement considérés comme un groupe à part de la société française, hors du système, mais qui en profite malgré tout. Michel Wieviorka précise d'ailleurs que, face à ce racisme, la communauté Rom en France n'a pas la capacité politique et institutionnelle de se défendre et de réagir dans l'espace public français.

- **Le racisme anti-Blanc: la qualification maladroite d'un fait social**

En 2013, la justice reconnaissait l'existence légale d'un racisme anti-Blanc, bien que cette décision ait été hautement controversée. Certains perçoivent le racisme anti-Blanc comme « le signe d'une société française qui se communautarise[1] » ou d'autres comme un terme « malsain[2] ». Ainsi, afin que le racisme anti-Blanc soit considéré comme un phénomène raciste à part entière, il est nécessaire – notamment pour les intellectuels américains – qu'il y ait un caractère historique à ce phénomène et un fait minoritaire (nombre, puissance, etc.). Au vu de cet essai de définition, il semblerait que le racisme anti-Blanc ne puisse être considéré comme une forme de racisme à part entière. En outre, la population blanche en France n'est pas stigmatisée, stéréotypée ou victime de discriminations au quotidien, contrairement à d'autres groupes. La création d'un racisme anti-Blanc concrétiserait donc cette fragmentation sociale entre la catégorie dominante de la société et ses minorités.

Le point commun entre toutes ces formes de racisme est la crise économique et sociale actuelle en France. Fait sociologiquement reconnu, les crises politiques et économiques entraînent souvent un essor de la xénophobie et du racisme[3]. De plus, cette crise économique et sociale s'ajoute à des institutions politiques faibles et discréditées. Ces formes de racisme, pour certaines historiquement présentes en France, sont aujourd'hui exacerbées par une multitude de phénomènes que sont la crise, la mondialisation, les réseaux de communication, etc.

3- LE NOUVEAU VISAGE DU RACISME EN FRANCE: LE RACISME DECOMPLEXE

Que ce soit racisme archaïque ou culturel, tous deux ont un nouveau visage : la banalisation. Pour illustrer ce phénomène, le rapport 2013 de la CNCDH dévoile que 26 % de l'échantillon interrogé durant l'étude se dit « un peu raciste ». Le niveau de racisme explicite a augmenté de 6 points par rapport à 2012[4]. Ainsi la décomplexification du racisme explique l'apparition des différents épisodes comme la couverture de *Minute* sur Christiane Taubira, ou encore les insultes de certains hommes politiques italiens vis-à-vis de la ministre Cécile Kyenge, si l'on sort de l'Héxagone. L'interprétation de ce phénomène est importante pour comprendre si elle traduit ou pas une montée du racisme en France. Les facteurs expliquant ce racisme décomplexé sont multiples. D'abord, comme l'explicite le rapport 2013 de la CNCDH, l'anonymat d'internet et l'immédiateté de réponse possible sur les réseaux sociaux poussent des individus à formuler des propos racistes.

---

1 Maitre Mario-Pierre Stasi, «Me Stasi: «Même marginal, le racisme anti-Blanc existe»», in Le Figaro, 27/01/2014

2 Entretien avec Michel Wieviorka à la fondation Maison des Sciences de l'Homme, 17/02/2014

3 AFP, "La crise économique favorise le racisme, s'alarme le Conseil de l'Europe" in Le Point, 03/05/2012. Article disponible sur le lien suivant http://www.lepoint.fr/societe/la-crise-economique-favorise-le-racisme-s-alarme-le-conseil-de-l-europe-03-05-2012-1457787_23.php

4 Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, op. cit, p. 32

En effet, cette immédiateté permet de prendre de moins en moins de recul lorsqu'on s'exprime sur internet, et l'anonymat protège les personnes à l'origine de ces propos en leur permettant de ne pas répondre de leurs actes[1].

De plus, des facteurs sociologiques, tels que la perte de repères, génèrent chez certains individus des sentiments de peur et d'intolérance vis-à-vis de l'Autre, qui s'expriment sous la forme de propos racistes.

Enfin, comme le soulignent Michel Wieviorka et Paul Max Morin, le facteur principal responsable de cette banalisation est sans doute le contexte politique actuel. Michel Wieviorka a dit, pendant notre débat, que « la banalisation et toutes ces formes éclatées de racisme se rassemblent derrière un projet politique », dont le discours est visible et influent, surtout à travers les médias et internet, rendant par conséquent acceptables les propos racistes.

Cependant, que ce soit la CNCDH ou nos experts lors du débat, tous deux affirment que la banalisation du racisme ne doit pas être interprétée comme une montée du racisme en France, car, dans les faits, la violence raciste ne fait que diminuer depuis les années 1950.

Des solutions face à ces nouveaux phénomènes racistes en France

1- DISCUTER LE REPUBLICANISME FRANÇAIS

Le racisme actuel en France, qui mène certains Français à considérer d'autres Français différents et/ou inférieurs, traduit la présence de failles dans le modèle républicain. Nous croyons qu'une solution pour lutter contre le racisme se trouve dans l'évolution de ce modèle, pour qu'il devienne plus adapté à la société française, société dont on doit reconnaître le côté multiculturel.

Michel Wieviorka, en faisant référence à Will Kymlicka, propose un « multiculturalisme tempéré ». Ce « multiculturalisme tempéré » reconnaîtrait les particularismes culturels dans l'espace public « tout en respectant les valeurs universelles », que Michel Wieviorka définit, dans le cas de la France, par la raison, le droit et la démocratie[2]. Bien que cette proposition puisse constituer une avancée considérable, elle présente un point faible : où placera-t-on la limite qui sépare les particularismes tolérés de ceux portant atteinte aux « valeurs universelles »? Et peut-on vraiment définir les « valeurs universelles » dans une société française si diverse et riche?

Comme l'affirme Pap Ndiaye, il n'existe pas un modèle qui ait pleinement réussi jusque-là. Les plus fervents critiques du républicanisme proposeraient un « multiculturalisme à l'anglaise », qui lui aussi a montré ses limites. En effet, le multiculturalisme pur pourrait accentuer les divisions entre les différentes communautés, et placer les individus dans des catégories artificielles, alors qu'avec la mondialisation les liens de loyauté sont de plus en plus complexes et il est difficile de réduire son appartenance à une seule communauté[3].

---

1 Ibidem, p. 6

2 Entretien avec Michel Wieviorka à la fondation Maison des Sciences de l'Homme, 17/02/2014.

3 Zwart Frank, «Politiques ciblées dans les sociétés multiculturelles : acceptation, négation et substitution» in Revue internationale des sciences sociales , 2005/1 n° 183, p. 163-176.

La solution résiderait plutôt dans la pragmatisation du modèle républicain. Le Canada est certainement un pays qui pourrait servir d'inspiration. Par exemple, dans certaines institutions canadiennes, des brochures en plusieurs langues sont disponibles au public[1]. De telles initiatives garantissent la compréhension et donc la réussite de différentes pratiques administratives – comme par exemple l'imposition, la légalisation de la présence dans le pays – et à long terme assureraient une bien meilleure intégration, plus d'égalité et moins de frustration, et donc moins de racisme.

2- FACE AUX TENSIONS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LES PME EN FRANCE

L'action antiraciste doit être reconsidérée afin de prendre en compte la fragmentation de la société française et le racisme intercommunautaire. Elle doit s'appuyer sur le dialogue intercommunautaire dans le but de déconstruire les stéréotypes au niveau des relations interpersonnelles et de promouvoir une plus grande connaissance et tolérance de l'Autre.

S'il existe en France de nombreuses associations qui font du dialogue intercommunautaire leur champ d'action, le monde du travail, et plus particulièrement celui des PME, reste étranger à ce genre d'initiative. En effet, si de grandes entreprises mettent l'accent sur la gestion de la diversité – à des fins de marketing – les PME, représentant 99,99 % des entreprises et 50 % des employés en France[2] et souvent implantées dans des zones multiculturelles, souffrent des tensions intercommunautaires sur le lieu de travail. Une interview avec le directeur d'une PME basée dans la région rouennaise, nous a confirmé que le racisme et les stéréotypes entre les employés de sa PME affaiblissent la cohésion professionnelle et l'activité économique de l'entreprise.

A ce titre, nous préconisons, pour lutter contre ce racisme intercommunautaire au sein des PME, une approche fondée sur le dialogue, entre patronat et employés, sous la houlette de consultants en gestion de la diversité. En effet, le problème le plus flagrant au sein des PME est que les patrons et les employés évoluent le plus souvent dans un environnement qui ne prend pas en compte ce racisme intercommunautaire. Les PME, ayant moins de ressources que les grandes compagnies et moins d'intérêts marketing, négligent cet aspect des relations entre employés. C'est pourquoi l'intervention de spécialistes des relations intercommunautaires – d'abord à l'initiative du patronat, puis sur initiative ponctuelle des employés – peut permettre d'instaurer le dialogue nécessaire à la connaissance et tolérance de l'Autre.

3- LA JEUNESSE FRANÇAISE ET SON EDUCATION : LUTTER CONTRE LE RACISME SUR LE LONG TERME

Nous pensons que la jeunesse française n'est pas uniquement un symbole d'avenir, mais qu'elle peut incontestablement construire un monde plus tolérant. Pour cela, les adultes, engagés dans la lutte antiraciste ou non, et l'Etat, doivent intervenir pour préparer la jeunesse. Comme nous l'avons dit précédemment, la France est une société complexe et il est important que tous comprennent cette complexité. Cette compréhension passe à la fois par la création d'environnements multiculturels, et aussi par la transmission de savoirs sur les différentes cultures constituant la France et leur histoires, parts de l'histoire française.

---

1 Citoyenneté et Immigration Canada, «Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2010-2011», mis à jour le 09/02/2012. Disponible ici : http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2011/partie4.asp

2 Ces chiffres sont tirés du portail de l'économie et des finances : http://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-des-pme

Lors de notre enquête de terrain, les élèves du lycée Olympe de Gouges avouaient que leur tolérance vis-à-vis de leurs camarades se fondait sur leur connaissance mutuelle et le partage d'expériences de vie similaire (scolarité, sport, …) au sein de l'établissement, un lycée ZEP aux effectifs multiculturels. La création d'environnements multiculturels pourrait passer par la collaboration entre établissements ZEP et des lycées dits « d'excellence », autour de projets artistiques, solidaires ou d'utilité publique. Ces jeunes seraient donc amenés à travailler avec d'autres jeunes, issus de milieux et d'origines différents, à se découvrir, apprendre et s'inspirer.

Le travail de l'Etat serait, en amont, concentré sur l'amélioration des programmes d'éducation civique et d'Histoire. Cependant, cette modification devrait être le fruit d'une « réflexion collective » rassemblant « l'ensemble des faiseurs de discours et d'opinion publique[1] ». Nous pouvons voir aujourd'hui, au sein de zones académiques telles qu'Aix-Marseille, Reims ou Besançon, que la problématique des identités multiples y est traitée. Cependant, il faut continuer à développer ce type de savoirs, notamment au lycée où la réflexion peut être menée de manière plus profonde. Les enseignements d'exploration ne devraient donc pas s'arrêter en seconde, mais être prolongés et mis en parallèle avec le programme d'Histoire. Certes des problématiques telles que l'esclavage, la Shoah, la colonisation ou la décolonisation ont été intégrées aux programmes, mais il est aussi capital que les jeunes étudient l'origine historique et sociale des discriminations, des stéréotypes et des tensions qui traversent la France. En outre, les lycéens devraient étudier des moments forts, comme la Marche pour l'égalité de 1983 ou les émeutes de 2005. Enfin, les enseignements devraient faire comprendre aux jeunes la complexité de la société française, afin de ne plus combattre mais d'accepter le fait que la France est un agrégat de cultures qui constituent son identité, et pour que « chacun s'enrichisse du passé des autres sans être pour autant dépossédé du sien [2]».

Rédacteurs : Marie Jouhault, Mariam Kandil, Julie Vainqueur
Maquettage : Elsa Becquart

Coordonné et dirigé par Martine Benayoun

1 Gérard Noiriel, Immigration, antisémitisme et racisme en France» (XIXe – XXe siècle): discours publics, humi liations privées, Fayard, 2007, «conclusion».

2 Pap Ndiaye et Nicole Lapierre, op. cit.